

L'expérience du Beaufort : quelles conclusions pour l'agriculture de montagne ?

par Maxime VIALLET

Le fromage de Beaufort est souvent mis en évidence non seulement pour sa qualité et sa forte image mais également comme produit d'appellation d'origine permettant la survie d'une agriculture de région difficile. A ce titre, il fut plusieurs fois cité dans le débat parlementaire qui a abouti au renouvellement de la législation sur les produits d'appellation d'origine autres que les vins et les eaux-de-vie. La mission du paysage au Ministère de l'Environnement en fait un exemple par la mise en place de pratiques agricoles favorables à la fois au maintien du paysage et à la qualité du produit. Le Beaufortain, berceau d'origine du fromage a reçu récemment du ministre, Mme Ségolène Royale, un label à cet effet.

UNE RÉUSSITE D'HOMMES

La survie du Beaufort est due à l'extraordinaire volonté collective qui, dans les années 60, a enrayer un inexorable déclin en organisant et en inventant un type de développement agricole loin des idées productivistes qui ont conduit notre agriculture sur les chemins que l'on sait.

L'INRA s'est souvent félicité d'avoir apporté un concours déterminant en aidant la transformation d'un savoir-faire empirique en un nouveau savoir-faire renouvelant l'ancien par des données scientifiques véritables, sans toucher aux qualités essentielles et intrinsèques du produit. La science s'en trouva elle-même enrichie. La modernisation ne fut conduite qu'après avoir rigoureusement vérifié que la qualité du produit demeurerait intacte. Les efforts déployés ont fait que les crédits publics ont été modestement engagés, mais avec combien d'efficacité. Le système agro-pastoral est le fondement même de l'agriculture de la zone du Beaufort. Il procède d'une étroite symbiose entre les terres de fauche de la vallée et les grands parcours d'alpage, plus de 100.000 hectares de production herbagère inégale. 80 % des vaches de la vallée montent l'été en alpage ainsi que la presque totalité des génisses. Autrefois, la fabrication se faisait dans chaque alpage désigné sous le vocable de "grande montagne", mais le système individuel était devenu trop onéreux, et les fromagers saisonniers étaient de plus en plus rares. La collecte du lait par les coopératives a permis aux alpagistes de se maintenir et de rentabiliser le lait de petits troupeaux comme de grands. Des efforts importants ont été accomplis pour la création d'accès aux alpages à l'aide de contrats "commune-état-région". Il reste beaucoup à faire et l'entretien des pistes pastorales

est un point crucial qui, aujourd'hui, n'est pris en compte par aucune instance. La collecte du lait organisée, pendant l'été en alpage et l'hiver dans les vallées, a permis de fabriquer du Beaufort pendant toute l'année.

Grâce à l'organisation collective en coopérative, les producteurs de lait sont restés bénéficiaires de la valeur ajoutée induite. L'exemple de la coopérative laitière du Beaufortain a dynamisé l'ensemble de la zone de production. Aujourd'hui, six coopératives permanentes produisant de 200 à 800 tonnes de Beaufort, sont implantées sur la zone Beaufort (450.000 hectares sur les 635.000 de la Savoie) et fournissent plus de 75 % de la production totale. Le reste de la production est assurée par deux fruitières saisonnières, une dizaine de groupements pastoraux, une vingtaine de particuliers et deux transformateurs privés fabriquant une centaine de tonnes chacun.

Toutes les entreprises assurent elles-mêmes les opérations liées à la filière du Beaufort, en aval des exploitations agricoles — collecte du lait, fabrication, affinage — et la mise en marché. Les coopératives sont gérées par le conseil d'administration où le Président est directement responsable de l'entreprise. L'apprentissage de la gestion des entreprises a été quelquefois douloureux, mais, aujourd'hui, il existe des équipes efficaces dans chacune d'elles. Les coopératives agissent de concert au sein d'une union pour assurer le fonctionnement d'un service technique d'assistance fromagère en relation avec l'Institut Technique du Gruyère. Elles mettent en commun les problèmes de gestion, de marché et de promotion. Aujourd'hui, les coopératives ont dynamisé le Beaufort et ont permis, par là-même, le maintien d'autres modes de production, individuel ou transformateur privé. Ainsi, la production a triplé en vingt ans et est de l'ordre de 3.000 tonnes.



Le support professionnel de l'appellation d'origine est le Syndicat de Défense du Beaufort qui remplit le rôle d'interlocuteur auprès de l'Institut National des Appellations d'Origine, organisme d'état encadrant le fonctionnement des Appellations d'Origine. Le Syndicat de Défense est constitué de trois collèges, ateliers de production de fromages, producteurs de lait et personnes qualifiées. Le conseil d'administration est ainsi constitué de neuf représentants du collège atelier de production, neuf représentants du collège producteurs de lait et trois personnes qualifiées.

Réussite des hommes et de leur solidarité, le Beaufort est aussi une réussite de la valorisation du labeur paysan par le prix du lait obtenu (pour l'année 91, de 2,80 Frs à 3,24 Frs selon les entreprises, coopératives en tête). Par comparaison, le prix du litre de lait en France se situait aux environs de 2 Frs par litre.

PERSPECTIVES ET INQUIÉTUDES

Les paysans des années 60-70, avant la réussite des coopératives, avaient vécu la crise de l'agriculture de haute-montagne, la galère de la décadence du Beaufort et de l'élevage. Ils se rendaient compte que jamais rien n'est définitivement acquis. La génération des agriculteurs actuels auraient à l'inverse tendance à croire que le prix du lait à Beaufort est une chose acquise et que produire est le seul moyen de s'en sortir. Ce raisonnement n'est pas sans conséquence sur leur comportement et les contingences économiques accumulent les effets détériorants :

- mono-production laitière entraînée par la bonne valorisation du lait,
- insuffisance de l'élevage pour le renouvellement des vaches laitières,

- abandon progressif de la fauche des terrains en pente et morcelés,
- déficit aggravé de la production fourragère en zone Beaufort,
- déclin et abandon des pratiques agricoles d'entretien et de fertilisation,
- pollution due aux lisiers provenant d'étables de plus en plus importantes,
- montée des friches, mauvais entretien de nombreux alpages,
- diminution de la population des actifs agricoles.

Les difficultés sont dues :

- à la pénibilité du travail en montagne et aux handicaps inhérents,
- aux surcoûts des pratiques agricoles indispensables à l'entretien des sols et de l'environnement,
- aux distorsions des coûts des aliments du bétail à l'extérieur de la zone par rapport au prix de revient des fourrages produits en haute-montagne,
- aux surcoûts des investissements agricoles (alors qu'une partie des aides spécifiques au matériel de montagne déjà faibles ont été supprimées),
- au mauvais entretien de la voirie en alpage, ou encore bien souvent à son absence,
- à l'inadaptation de la formation des jeunes agriculteurs et du développement agricole à ce type d'agriculture. Aujourd'hui, beaucoup sont orientés vers les seuls objectifs d'augmentation du rendement et ignorent les valeurs de l'environnement, de la qualité des produits et du patrimoine,
- à la diminution du nombre d'agriculteurs en deçà du seuil critique,
- à la carence de l'Etat français pour l'application des mesures agri-environnementales prévues dans la nouvelle PAC par la CEE.

LE MODÈLE "BEAUFORT" EN QUESTION

Les responsables de l'appellation d'origine du Beaufort sont très conscients des risques et des effets négatifs en terme de détérioration du milieu entraînés par les difficultés économiques des agriculteurs ou parfois par l'attrait exclusif du profit par le rendement. Depuis 20 ans qu'il existe, le Syndicat de Défense du Beaufort a toujours souhaité codifier avec rigueur les règles de l'appellation pour se prémunir contre les dérives et porter un remède aux déviations. Après les décrets de 1968-76, le décret de 1986 a précisé les races de vaches locales : Tarine et Abondance. Très dernièrement, le décret a été une nouvelle fois modifié, une limitation de la production moyenne du troupeau à 5.000 kg par an et par vache a été introduite. Cette modification n'est d'ailleurs pas sans créer l'émoi dans les organismes d'élevage et de sélection et les fervents de la seule productivité.

Au-dessus de 5.000 litres de lait par vache, l'effet terroir, l'élément essentiel de l'appellation s'efface. Il n'y a plus concordance. Par ailleurs, l'Institut Français du Goût démontre que l'augmentation du rendement affecte les arômes.

D'autre part, les races de vaches locales sont des éléments importants de la spécificité. L'infusion de sang Red-Holstein dans la race Abondance pour accroître sa production laitière porte atteinte à la notion d'appellation d'origine et à la crédibilité de la race locale.

Autre aspect grave : la zone Beaufort comprend la Tarentaise, la Maurienne, le Beaufortain-Val d'Arly. Au dernier recensement agricole, il y avait 10.400 vaches laitières pour une production actuelle de 3.000 tonnes de Beaufort et environ un millier d'exploitations (chiffre en diminution chaque année). La production laitière est aujourd'hui encadrée par les quotas laitiers. Ne pas limiter la production par vache, c'est accepter dans un temps proche, de diminuer le nombre de vache de moitié et le nombre d'exploitants des 3/4. Quelle situation dans nos vallées savoyardes quand il n'y aura plus que 200 à 250 exploitations et 5 à 6.000 vaches ? Où sera le rôle de l'agriculture dans les équilibres socio-économiques, l'entretien du paysage et le patrimoine qui fait référence aux valeurs du terroir ?

Cette évolution n'est pas acceptable, elle conduirait à avoir en montagne des spécialistes et non des paysans, à effacer l'identité montagnarde, à accentuer la déprise agricole, à réduire de manière très significative les emplois dans ce secteur.

Une nouvelle politique de montagne peut être mise en place ; question de lucidité, question de volonté, question de moyens ou plutôt de redistribution des moyens existants. Pendant une vingtaine d'années, des

sommes énormes ont été dépensées pour le soutien des prix de productions excédentaires. Aujourd'hui, les mêmes sommes vont être utilisées pour compenser les pertes de revenus de ceux qui ont conduit à produire ces excédents, dans le même temps, des agriculteurs de régions moins favorisées mais qui ont su organiser leur production, seront contraints d'arrêter.

Dans le numéro 105 de la revue, Aménagement et Nature, François Véron, chercheur au CEMAGREF — INERM, analyse la situation et l'avenir des espaces montagnards. Il décrit les nombreuses fonctions de l'agriculture de montagne. La seule rémunération de l'agriculteur provient de sa fonction de production. Il décrit les autres fonctions, touristique, paysagère, environnementale, sociale et conclut qu'en France, la société se doit de mieux expliciter ses projets sur l'espace rural et montagnard et de se donner les moyens de les réaliser.

Le Beaufort, son système agro-pastoral, son bassin laitier de haute altitude est un patrimoine d'humanité. Lui accorder les moyens d'échapper aux déviations, de maintenir ces valeurs est fondamental. N'y-a-t-il pas ici l'un des meilleurs cadres pour l'utilisation de mesures agri-environnementales définies par la CEE. Il y a urgence avant qu'il ne soit trop tard. La politique d'autres membres de la communauté Européenne comme celle menée par les responsables allemands en Allgäu devrait nous inspirer. Ne sommes-nous pas tous quelque peu responsables ?

Maxime VIALLET
Ancien Président du Syndicat
de Défense du Beaufort

A midi, la pachornée d'autrefois (Grand-Naves, juillet 1987)
Document Maxime Viallet

